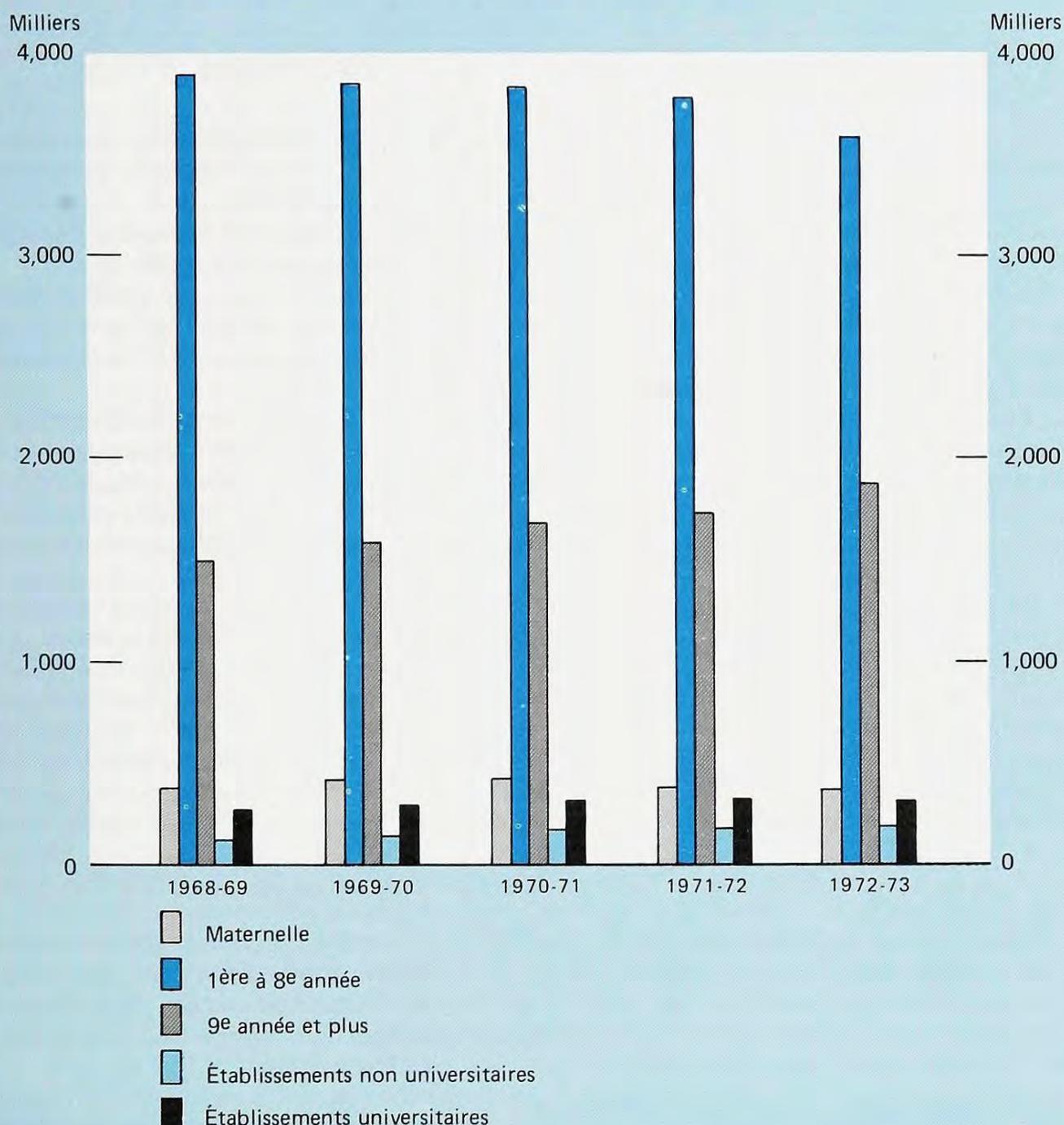


Effectifs à plein temps dans les écoles, collèges et universités, 1968-69 à 1972-73



ces écoles acquièrent une certaine formation professionnelle générale ou une formation dans des domaines particuliers, par exemple en dactylographie ou en mécanique automobile, ainsi qu'une formation générale ou culturelle.

Les écoles de métiers et de formation professionnelle, par contre, ne s'adressent qu'à ceux qui ont dépassé l'âge scolaire limite fixé par la province et qui ont quitté le système scolaire régulier. Elles offrent une formation spécialisée et ont pour objectif de former des personnes compétentes dans diverses professions. Il est possible de suivre ces cours sans avoir le diplôme d'études secondaires; le niveau d'instruction exigé, qui varie suivant la province ou le métier, s'échelonne entre la 8^e et la 12^e année.

Le troisième genre d'établissement, l'institut de technologie, est d'un niveau plus élevé. Il faut pour s'y inscrire être titulaire d'un diplôme d'études secondaires ou au moins avoir fait des études secondaires en mathématiques et en sciences. Les diplômés de ces instituts reçoivent un diplôme en arts appliqués ou en technologie, et ils constituent un chaînon essentiel entre les travailleurs intellectuels d'une part et les ouvriers spécialisés d'autre part. La majorité des instituts de technologie et des écoles de métiers du Canada relèvent des provinces.